



Le 10 janvier 2016

Dominique Furnon,  
secrétaire départemental  
du SE-Unsa 42

à Monsieur l'IA-DASEN de la Loire

objet : Groupe de travail à propos de l'évaluation des enseignants dans le 1er degré de ce lundi 11 janvier 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite au premier groupe de travail sur le sujet de l'évaluation des enseignants, groupe de travail du jeudi 19 novembre 2015, mené par M. Thomas, IENA, nous venons vous faire part de quelques remarques.

Les propositions avancées par M. l'IENA lors de ce temps d'échanges sont de deux ordres :

- modalités et rythme d'évaluation des enseignants
- notation et implication de la note dans la promotion de carrière.

Nous devons distinguer effectivement ces deux thèmes car le second risque de ne plus avoir lieu d'être selon les conclusions du groupe de travail qui va se tenir dans les jours qui viennent au niveau ministériel, premières discussions dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations). Les propos tenus par Mme la Ministre au sujet de la notation des fonctionnaires semblent nous faire penser à une disparition pure et simple de celle-ci.

Pourquoi alors perdre du temps sur une réflexion autour de cette notation et de sa prise en compte dans la promotion des personnels ?

Revenons donc simplement sur le sujet de l'évaluation qui pour nous, au SE-Unsa, est un sujet de fond tant dans sa forme que dans ses objectifs.

Tant dans son contenu que dans sa fréquence, l'évaluation actuelle n'est pas appréciée par une majeure partie des enseignants du 1er degré, 62% la redoutent, 73% sont en désaccord avec les modalités proposées (résultats de l'enquête menée en 2014-2015 au niveau national par le SE\_Unsa et ayant recueilli la participation de 18 000

d'enseignants qui ont répondu aux 53 questions sur leur vécu, leurs aspirations et leurs projets). Ces conditions rendent cette évaluation très infantilisante et difficilement formatrice, c'est bien là qu'il faut apporter des modalités autres et agir sur un rythme de rencontres entre IEN et personnels pour apporter un caractère formateur et professionnel à l'évaluation en tant que telle.

Vous comprendrez alors que nous ne pouvons accepter la proposition de 5 années entre deux évaluations. Ce rythme ira à l'encontre même de l'objectif premier recherché : l'aspect formatif de cette dernière.

Parlons maintenant de la forme :

La forme unique d'évaluation vécue actuellement n'est pas satisfaisante et les propositions faites lors du groupe de travail peuvent permettre une évolution positive de cette dernière.

En effet, si les personnels sont en grande majorité en désaccord avec les modalités de l'évaluation telle quelle est proposée actuellement c'est en grande partie à mettre en lien avec le sentiment de non-reconnaissance des enseignants dans leur professionnalisme.

Comment établir un lien entre évaluation et reconnaissance ?

L'évaluation doit permettre de reconnaître l'expertise qui est en chaque enseignant, dans son travail individuel mais aussi dans son travail collectif ou en lien avec d'autres professionnels. Si cette expertise est là alors un dialogue et une analyse entre professionnels qui se respectent sera possible.

Actuellement, un très grand nombre d'enseignants ne se vivent pas comme pleinement reconnu en tant que professionnels et le dialogue formatif entre ces derniers et l'IEN est difficile ou très fragilisé. Nous avons assez d'exemples où lorsque cette reconnaissance professionnelle est là, ce dialogue est tout à fait possible et l'évaluation-inspection prend alors l'aspect formatif souhaité.

D'où la difficulté que peut avoir actuellement un enseignant à vouloir montrer un aspect fragile de son enseignement (votre proposition numéro 2 par exemple), ce qui dans des conditions de confiance et de dialogue entre professionnels devrait pouvoir se faire sans « crainte », nous employons ce mot à dessein.

L'aspect individuel de l'évaluation pèse aussi beaucoup et donner une dimension collective à celle-ci (vos propositions 3 et 4) peut aussi permettre la prise en compte de savoirs-faire d'équipe, d'une reconnaissance, là, non plus ponctuelle mais bien posée dans le long terme sur des travaux réfléchis et mûris au fil du temps par plusieurs professionnels.

C'est pourquoi les propositions que vous faites de 4 modalités différentes, individuelles ou collectives, sont intéressantes et à travailler pour permettre aux enseignants et aux IEN de se les approprier au sein d'un climat professionnel de confiance qui se doit d'être de mise pour que les aspects formatif et constructif existent.

Vous souhaitant une réflexion constructive sur le sujet, en lien avec les représentants des personnels, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Se-Unsa

Dominique Furnon